44e ANNEE (5e SÉRIE) N° 38 22 SEPTEMBRE 1927

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. *Le Style oral rythmique et mnémotechnique,* du P. Marcel Jousse. Sa méthode de psychologie linguistique. Le style manuel. Le style oral. Le style écrit. Application de la nouvelle théorie au style oral biblique. — II. Les débuts de l'*action laïque* contre l'Eglise sous le Second Empire : Edgar Quinet ; le protestantisme libéral (Buisson, Steeg, Pécaut, Ferry) ; la libre-pensée et la morale indépendante ; anticléricalisme et République ; la Franc-Maçonnerie ; la lutte scolaire : la Ligue de l'Enseignement. Conclusion. — III. Combien il y a d'élèves dans les écoles publiques et les écoles privées en France. — IV. Maladies contagieuses et désinfection.

I. — L'heure n'est pas venue encore d'émettre un jugement définitif sur l'œuvre, « géniale et prestigieuse, » dit M. H. Bremond, que vient d'entreprendre un Jésuite, le P. Marcel Jousse, en forme de théorie générale des manifestations de la pensée sous ses trois sortes d'expression sensible : le geste, la parole, l'écriture. Mais « l'introduction » qu'en a donnée l'auteur (datée de 1925) nous présente, dès maintenant, du merveilleux édifice qu'il construit, une esquisse suffisante pour que nous puissions en admirer déjà les maîtresses lignes, en attendant que des retouches, des précisions et des mises au point nécessaires permettent de mieux apprécier les majestueuses proportions de l'ensemble.

Ce n'est pas assez dire que les « idées » du P. Jousse ont trouvé un accueil chaleureux auprès du monde savant et dans la presse catholique : c'est d'enthousiasme qu'il faut parler, et d'un enthousiasme qui s'est affirmé avec une égale sincérité dans tous les camps de la pensée, chez les incroyants comme chez les fidèles, phénomène rare, d'autant plus à noter que les applications de la nouvelle théorie linguistique à l'exégèse textuelle de nos Livres Saints enlève d'emblée son arme de combat favorite à la critique rationaliste, adversaire de la Révélation et de l'Eglise.

Le sujet est ardu, et difficile la lecture des travaux originaux du P. Jousse, notamment de son *Style oral rythmique et mnemotechnique*[1]. C'est œuvre de savant, où il y a de longues pages peu aérées, piquées de sigles rares, d'hébreu, d'arabe, de chinois, et, comme texte, une mosaïque de citations avec, entre crochets, la plus étrange terminologie. Les professionnels de la philologie, profane et sacrée, sauront s'y reconnaître. Pour ceux de nos lecteurs qui n'appartiennent pas à cette catégorie, voici, en forme moins technique et hérissée, un exposé de la théorie du savant Jésuite, d'après un résumé de M. Frédéric Lefèvre paru dans les *Lettres* (juin 1927) et un article du P. Fessard dans les *Etudes* du 20 juillet 1927 (cf. *Etudes*, 20 juin 1925).

Tout d'abord une observation préliminaire indispensable sur ce qu'il faut entendre ici par *geste* en général et sur la notion de ses trois sous-divisions spécifiques.

Le *geste* est la réponse de l'organisme à une action venue du dehors, ou, plus généralement encore : c'est tout acte par lequel l'homme traduit sensiblement au dehors une impression, une pensée, un état d'âme ; et si par *pensée* nous voulons entendre tout ce qui est de façon quelconque *intérieur* au composé humain, nous dirons que le geste, pris dans son acception la plus large, est toute extériorisation quelconque de la pensée. Gestes, donc, tous les mouvements significatifs du corps ; gestes, les attitudes révélatrices de gaieté ou de tristesse ; gestes, tant de subtils mouvements « significatifs » de la tête, du pied, de la main, des doigts ; gestes, les intimations de l'œil qui s'enflamme ou s'éteint, appelle ou repousse ; gestes, les soulèvements d'épaules, dédaigneux ou péremptoires ; gestes, les rides et la sérénité du front, les plissements, les moues, le tremblement, la fixité marmoréenne des lèvres ; gestes, les mouvements complexes de la gorge et de la langue qui font exploser l'air en sons articulés ; gestes, enfin, tous les modes de fixation écrite de la pensée.

Or, l'on peut distinguer trois sortes différentes du geste, ou plutôt, trois étapes principales des transformations successives du geste : nous avons d'abord, tout à l'origine, le geste purement matériel *primitif*, ensuite sa traduction *orale* en langue articulée, enfin sa fixation par *écrit*, au dernier terme « graphique » de son évolution. Et comme il s'agit ici surtout d'une synthèse de signes expressifs de la pensée, c'est-à-dire, en définitive, de *style*, nos trois espèces de geste deviennent : *style primitif, style oral, style écrit*.

[1] Un vol. gr. in-8 de 242 p., Paris, Beauchesne (forme le Cahier IV du tome II des *Archives de Philosophie*).

Nous dirons tout à l'heure pourquoi le style primitif, en tant que distinct du langage et de l'écriture, mériterait d'être appelé *mimétique* (gestes d'imitations). Le P. Jousse préfère lui donner le nom de *manuel*, parce que, en effet, à ce stade originel des expressions de la pensée, c'est surtout par le jeu infiniment complexe et délicat des mains que l'homme communique intellectuellement avec son semblable. Telle est donc la trilogie dans laquelle notre auteur se propose de renfermer tout le plan de sa « Psychologie linguistique » : *style manuel, style oral, style écrit*.

A noter encore, avant d'aller plus loin, ce mot *psychologie*, révélateur, à lui seul, de ce qui est toute l'âme de l'œuvre entreprise par le P. Jousse, toute l'incontestable et féconde nouveauté de sa méthode. Ce n'est pas en *philologue*, à la manière jusqu'ici accoutumée, qu'il entend étudier les problèmes de la linguistique, mais en *psychologue*, soucieux avant tout d'aller chercher l'authenticité de la pensée, à travers les modes variés de transmission, aux sources mêmes vivantes du composé humain d'où elle émane.

Autre chose est la *comparaison des signes de la pensée* ENTRE EUX, leurs évolutions, leurs parentés, ethniques et graphiques, et autre chose la relation du signe AVEC LA PENSÉE qu'il a mission de véhiculer au dehors.

Dans le premier cas, c'est l'étude du langage pour ainsi dire *statique* et par le dehors, sur classification plus ou moins artificielle de ses expressions sensibles ; c'est l'étude des plantes par les feuilles, les fleurs et les fruits ; c'est de la *botanique*, — et c'est notre *philologie classique*. Dans le second cas, c'est l'analyse *dynamique* du geste-signe en fonction de sa vitalité, en tant qu'il est l'aboutissement immédiat, et comme l'empreinte adéquate de la pensée, c'est l'étude de la plante dans le processus évolutif de sa vie, c'est de la *biologie* végétale, — et c'est la *psychologie linguistique* du P. Jousse.

En principe, il est parfaitement vrai que toute traduction est plus ou moins « trahison. » Veut-on connaître exactement les pensées — les états d'âme — d'un auteur ? Il faut, cela va de soi, les aller chercher à une source plus pure, plus immédiate que ne l'est une traduction, donc, tout au moins, dans la langue où il les a lui-même condensées, dans le texte original de sa *composition*. Et si l'écrivain, en « composant, » a dû renfermer, bon gré mal gré, dans le moule, à priori fixe, inextensible, inélastique, de l'écriture, une pensée recueillie dans la tradition orale vivante du milieu où il a vécu, c'est à cette tradition, si elle est encore accessible, qu'il faut, en bonne psychologie, demander le contrôle du *verbe écrit*, l'authenticité *(genuinitas)* étant d'autant mieux garantie qu'elle voisine de plus près avec la source vitale d'où a jailli, à l'origine, la pensée.

Voit-on assez maintenant à quel point intervient ici la psychologie vivante du *composé humain* dans la critique des textes écrits ramenée à l'étude du geste primitif révélateur de la pensée, et quelle riche moisson de précieuses découvertes, par exemple en matière d'exégèse biblique, nous donnera cette herméneutique psychologique, partout où il sera possible de la substituer à l'étude du bloc inerte, cristallisé, fossile, des signes graphiques, uniquement considérés sous l'angle externe superficiel de leurs figures, de leurs affinités de similitude ou de leurs divergences ?

Le P. Jousse, modestement, trop, se défend d'avoir rien inventé. Quant à l'idée fondamentale psychologique, et bien connue en philosophie, qui domine toute son œuvre, soit ! Mais il est bien l'inventeur de la méthode de « psychologie linguistique », à laquelle son nom restera désormais glorieusement attaché, méthode « géniale », répéterons-nous après M. Bremond, ne fût-ce qu'en raison de ses applications, aussi précieuses qu'inattendues, qu'il est permis de prévoir dès maintenant dans tous les ordres de critiques textuelles, et très particulièrement dans le domaine de la critique textuelle des Livres Sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Passons maintenant à l'exposition détaillée des idées du savant Jésuite. Les observations préliminaires qu'on vient de lire pourront aider le lecteur à la mieux saisir, au moins dans son ensemble. N'oublions pas que nous sommes ici en terrain purement « scientifique. » Quelque effort que nous fassions pour parler en langage clair et courant, à tous abordable, on nous excusera, s'il y a lieu, de n'y avoir pas toujours, au gré de nos vœux, réussi.

I. Le style manuel. — Votre voisine d'autobus, en pleine lecture, a le pied frôlé par un monsieur pressé... Grimaces, frissons, gémissements étouffés de la dame... Le roman fera peut-être oublier la douleur ?... Impossible de lire... Et ce maladroit qui ne s'excuse même pas ! Alors, redoublement de la « mimique » pour l'avertir, du moins pour prendre les autres à témoin... Enfin, de leur part, sympathie mi-sérieuse qui calme tout...

Voilà une histoire sans paroles. Pas un mot n'est prononcé. Et pourtant quels discours, quelle éloquence, quelle évocation de sentiments et de pensées, rien que dans les simples *gestes* de cette scène *vécue* par la dame, le monsieur et l'entourage !

Vu du dehors, l'être humain paraît une source d'énergie qui, excitée, réagit par des décharges d'ondes nerveuses. Chaque provocation ébranle tout son corps, de façon proportionnée toutefois. C'est un vivant qui s'adapte à son milieu. De ce milieu les excitations sont continues. Pourtant elles ne déclenchent dans le corps que des réactions périodiques. A chaque instant, la plus forte accapare toute la sensibilité, polarisant à son profit l'énergie disponible. Il faut que les ondes de la douleur se soient, par diffusion, amorties, pour que réapparaissent les provocations plus faibles du roman... Réactions vitales, décharges ner-

veuses se traduisent en mouvements d'organes et de muscles, en *gestes* Et le rythme naît de la discontinuité des sensations dont est remplie la durée psychologique. On peut dire : « Au commencement était le geste rythmique. »

Dès qu'il aperçoit le lien de ses réactions avec l'objet qui les a provoquées, l'homme est capable de reproduire, comme geste *volontaire*, ce qui n'était encore que geste *spontané*. Ce qu'il n'a vécu d'abord que sensiblement, il le revit maintenant en esprit. Le geste est désormais le tenant-lieu de l'idée ; et pour autrui il en est le *signe*.

Le premier signe, ce n'est donc ni un cri, ni un mot, mais toute l'attitude humaine qui subit l'action d'une chose, s'y unit vitalement, puis reproduit l'essentiel de sa propre réaction et s'en sert pour exprimer à autrui son impression. Ainsi le *geste* apparaît doublement médiateur : entre le monde et l'âme, puis entre les divers esprits.

Grâce à Maine de Biran, ces vues sont familières à la psychologie française. Mais les prolonger jusqu'à faire le pont avec les données de la linguistique et de l'ethnologie, et passer du premier geste volontaire à notre phrase parlée ou écrite, c'est là l'originalité du P. Jousse.

Et tout d'abord, voici une première constatation. L'homme a une tendance spontanée, quasi instinctive, à reproduire par imitation, à *mimer* tout ce qui l'entoure, tendance tellement universelle et propre à l'espèce, qu'Aristote paraît bien avoir été tenté d'en faire presque la différence spécifique du composé humain, quand il dit que l'homme est le plus « mimeur » (imitateur) de tous les animaux. *(Poétique*, IV, 2).

Evidemment, ce n'est pas dans notre milieu social si compassé, si artificiellement figé dans les convenances de salon, qu'il est possible d'étudier cette spontanéité originelle. Cependant, *difficile est naturam exuere :*

Chassez le naturel, il revient au galop.

Ne nous arrive-t-il pas, en effet, de surprendre à chaque instant autour de nous tel causeur qui, comme malgré lui, *mime* des mains, et même de tout le corps, l'action dont il parle? C'est, psychologiquement envisagée et généralisée, la classique définition de l'escalier en spirale : « Un escalier en spirale ?... eh bien ! c'est un escalier qui tourne comme ça... » et, à défaut de mots, le geste imitatif traduit la pensée ; et la mimique devient naturellement plus accentuée, si le causeur ne trouve pas ses mots. C'est aussi, d'ailleurs, une question de tempérament.

Quoi de plus ordinaire que de rencontrer des gens dont la plupart des phrases commencent par des mots et s'achèvent par des gestes, plus ou moins expressifs d'ailleurs ? Manie, direz-vous ? Sans doute, mais manie précieusement révélatrice des ressorts psycho-physiologiques sous-tendus et qui se débandent dès que la pression sociale, pour une raison ou pour une autre, n'est plus assez forte.

Chez les enfants, qui n'ont pas encore subi dans son plein la contrainte sociale et figeante, nous surprenons beaucoup plus facilement cette tendance à la mimique. On peut même dire que leurs jeux ne sont que de perpétuels *mimodrames* où se rejouent instinctivement les actions qu'ils ont vu se faire autour d'eux. Sans même s'en rendre compte, ils attrapent avec une justesse presque insolente les tics, les attitudes, les démarches caractéristiques des personnes qu'ils imitent.

Mais, là où la tendance mimique (imitative) doit être étudiée de préférence, c'est dans les milieux populaires où, depuis de longs siècles, l'homme n'a pas, sur ce point, subi de contrainte sociale. Là véritablement doit se concentrer l'observation scientifique. Aussi est-ce vers ce laboratoire ethnique que le P. Jousse a dirigé ses méthodiques investigations.

Dans ces milieux *spontanés* (nous ne disons pas *primitifs*, ni *sauvages)*, non seulement la contrainte sociale n'a pas atrophié la tendance mimique, mais, tout au contraire, elle l'a utilisée et élaborée depuis toujours. Les hommes s'en sont fait un instrument d'intercommunication d'une finesse et d'une richesse stupéfiantes pour nous, un véritable *style* enfin, auquel, en raison de l'usage prépondérant des mains dans l'œuvre d'imitation, et sans doute aussi à défaut d'un terme meilleur, le P. Jousse a donné le nom de *style manuel*.

Pour l'homme *spontané*, observateur aigu de toutes les actions qui se jouent autour de lui, chacun des êtres environnants est aperçu et imité dans le geste particulier qui lui semble propre. Ce geste « essentiel, » caractéristique d'un être vivant ou inanimé, devient pour ainsi dire « son nom. » Ainsi l'oiseau sera le *volant ;* le poisson sera le *nageant*.

Mais l'oiseau, comme tout autre être, agit, et ses actions peuvent, elles aussi, être l'objet d'imitations corrélatives, soit par exemple l'acte de manger (le *mangeant)*. Pour exprimer l'une ou l'autre de ces actions transitoires effectuées, si l'on peut dire, par une action essentielle (le *volant)* sur une autre action essentielle (le *nageant)*, l'homme de style manuel n'aura qu'à jouer une sorte de geste complexe intuitivement imitatif et formé de trois « phases, » de trois gestes mimiques intimement prolongés l'un par l'autre, sans réelle solution de continuité : Le *volant... mangeant ..* le *nageant*.

Ce geste complexe, intuitivement mimique et logique, finement expressif du réel assimilé dans tout le composé humain agissant, sentant et connaissant, notre auteur l'appelle le *geste propositionnel*.

Une fois en possession du geste propositionnel, l'homme de style manuel peut dans *tout son être* garder intactes les innombrables actions de l'univers, et, quand il le veut, se les rejouer à lui-même et les jouer aux autres : aux autres, en laissant ses gestes danser avec toute l'ampleur suffisante pour être compris ; à lui-même, en se bornant

simplement à une gesticulation esquissée, suffisante toutefois pour qu'il puisse saisir chacune des phases des gestes propositionnels.

C'est là que le P. Jousse rencontre et intègre à sa théorie la puissante *psychologie de la conduite* que Pierre Janet développe, en l'enrichissant sans cesse, depuis tant d'années, dans ses cours du Collège de France :

« Au fond, dit-il, qu'est-ce que c'est que le cerveau ? Ce n'est pas du tout l'organe de l'action. L'action ne dépend pas du cerveau ; elle n'est pas faite pour lui. On disait autrefois que le cerveau sécrète la pensée comme le foie sécrète la bile. C'est enfantin ! Un cerveau séparé de l'être vivant est incapable de pensée et d'action. Le cerveau est l'un des éléments d'un circuit extrêmement complexe que nous appelons l'action ; lorsque le cerveau est séparé du muscle, il n'y a plus d'action. L'action dépend à la fois du cerveau et du muscle. En réalité l'homme pense avec tout son corps ; il pense avec ses mains, ses pieds, ses oreilles, aussi bien qu'avec son cerveau [1]. Il est absolument ridicule de dire que sa pensée dépend d'une partie de lui-même : c'est comme si l'on disait que notre habileté manuelle dépend de nos ongles. L'activité psychologique est une activité d'ensemble et non pas une activité locale. Le cerveau est tout simplement un ensemble de commutateurs... Ce n'est pas le cerveau qui détermine l'activité psychologique ; il ne fait que la régler. »

Il n'est pas d'un mince intérêt de voir ces deux psychologues, maniant des méthodes différentes, mais guidés par le même souci des faits, arriver aux mêmes conclusions.

Mais l'homme est un être trop profondément spirituel pour s'emprisonner dans la mimique du monde visible. *Ad majora natus est.* Nous assistons ici à un des phénomènes psychologiques les plus poignants et les plus grandioses : c'est la lutte intime menée par les deux composants — substantiellement interpénétrés — du mystérieux « composé humain. » Mais c'est définitivement, quoique partiellement, la victoire de l'esprit sur la chair. Son chant de triomphe, c'est l'invention de l'analogie, du symbole. L'homme va prendre chacun de ses gestes mimiques et en sublimer pour ainsi dire le sens. D'où ces *expressions*, nécessairement concrètes, mais qui se réfèrent au monde invisible mimé par les choses visibles, comme le chante si psychologiquement l'Eglise dans la préface de Noël : *Ut, dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur.* De là aussi ces admirables danses religieuses que nous voyons se dérouler corporellement dans les milieux de style manuel pour mimer les choses incorporelles.

Toutefois, malgré la richesse du style manuel, un grand nombre d'actions de certains êtres sont mimées selon les actions habituelles à d'autres êtres et qui ont quelque subtil rapport et quelque fine ressemblance avec les premières. Comme le dit fort bien le P. Jousse, l'homme est un animal *qui fait des comparaisons.*

Après le mimétisme, voici maintenant une autre constatation psychologique fondamentale : celle du balancement rythmique et du parallélisme. Quand l'homme de style manuel est habitué, jusqu'à la routine, à jouer corporellement et surtout manuellement ses gestes propositionnels, il se sent poussé instinctivement, des profondeurs de l'organisme, à *balancer ces gestes* par deux ou trois sous des formes identiques, analogues ou antithétiques. Ces balancements forment ainsi une vivante et dansante unité, une sorte de *rythme* binaire ou ternaire, dont l'influence va se faire sentir universellement, et jusque dans nos plus actuels problèmes littéraires. C'est la fameuse loi du *parallélisme* bien connue des spécialistes en style biblique, mais que personne n'avait encore expliquée en remontant à ses causes psycho-physiologiques.

Dès que la pensée humaine cherche à s'exprimer immédiatement en laissant jouer ses mécanismes instinctifs, elle retrouve les balancements spontanés des gestes propositionnels du style manuel. Nous sommes ainsi aux sources mêmes de la création du style. A ces profondeurs, le style c'est l'homme *tout entier* envahi et intuitivement modelé par le réel, c'est l'homme tout entier dansant et balançant son protéiforme envahisseur selon les lois vivantes et logiques du composé humain, fait de chair et d'esprit.

L'homme, laissé à sa native spontanéité, a une tendance beaucoup plus grande à mimer corporellement les choses qu'à les caractériser par les sons vocaux. L'examen impartial, « scientifique » des faits physiologiques et ethniques nous montre, sans doute possible, que c'est par la mimique, subtilement élaborée et différenciée, qu'il a tout d'abord pris possession intellectuelle du monde.

On nous avait répété jusqu'ici que l'homme commença par écrire sa pensée sous forme d'*idéogrammes.* Or, les faits prouvent expérimentalement, et encore quotidiennement, que ce ne sont pas ses idées qu'il écrit — ce qui n'a pas de sens, — mais que ce sont ses mimiques corpo-

[1] Dans tout ordre scientifique d'observation, l'*analyse* exige des « considérations à part, » des morcellements, des « abstractions » de parties qui *en réalité* sont confondues dans l'unité d'un tout. *Distinction* n'est pas *séparation,* indépendance d'être et d'existence. Mais, l'unité du composé humain, par exemple, n'empêche point la variété spécifique de ses opérations, ni, par conséquent, la « distinction » obligatoire des principes propres immédiats d'où elles émanent. Il est très vrai que l'homme qui pense, à l'instant où il pense, a des pieds, des mains, des oreilles, et en un sens admissible, quoique fort sujet à équivoque, on peut dire, comme M. P. Janet, qu'il pense *avec* ses pieds, *avec* ses mains, *avec* ses oreilles. Mais, de même qu'il ne marche pas *par* ses oreilles, n'entend pas *par* ses pieds, etc., il ne pense pas non plus *par* ses pieds, ses mains, ses oreilles, mais *par* son intelligence, faculté spéciale qui, dans l'unité substantielle du composé, a pour opération propre l'élaboration de la pensée. La langue scolastique emploie ici deux termes d'une luminosité très suggestive. L'homme, dans l'intégralité de *tout son être,* de sa *personne*, est le *principium* QUOD de toutes ses opérations *(actiones sunt suppositorum)*; mais le *principium* QUO de l'opération est la faculté d'où elle procède en dernière spécification. C'est donc bien *tout* l'homme QUI pense PAR son intelligence, QUI marche PAR ses pieds, QUI entend PAR ses oreilles ; etc. Voilà en quel sens M. Janet a pu dire que l'homme pense *avec* son cerveau, et non *par* son cerveau. Il eût été prudent d'ajouter : il pense *par* sa faculté spirituelle d'intelligence, de même qu'il veut *par* sa faculté spirituelle de volonté.

relles qu'il projette volontairement et graphiquement, comme elles s'étaient projetées d'elles-mêmes sur les parois environnantes lorsque le « mimeur » jouait ses gestes propositionnels en face du soleil ou en face d'un foyer.

Dans ces *mimogrammes*, l'homme a fixé — et comme éternisé — statiquement le moment caractéristique de chacune des phases dynamiques de ses gestes propositionnels éphémères. Parlons donc maintenant de la seconde étape des « expressions » de la pensée, du style oral.

II. Le style oral. — Tout en étant psychologiquement prédominante dans un *composé humain* spontané, la tendance instinctive à mimer corporellement les choses de l'univers n'est pas la seule. L'homme, en mimant les attitudes et les actions des êtres, peut imiter en même temps le bruit qui les caractérise et aide à les différencier. Il va de soi que cette mimique sonore est infiniment moins claire, moins « expressive » que la mimique corporelle, décalque plastique et sculptural de l'être mimé et de ses actions,

Le son ne vient donc d'abord que préciser la gesticulation visible. Mais peu à peu, à cause de l'effort quasi insignifiant qu'elle demande à l'organisme, la gesticulation sonore (laryngo-buccale) tend à prendre de plus en plus d'importance ; et à un moment donné la perfection du geste sonore est telle qu'elle décalque exactement et peut contrebalancer la perfection du geste manuel.

Puis le geste oral, qui à l'origine n'était que la transposition *audible* du geste manuel *visible*, l'emporte de plus en plus et commence à vivre de sa vie propre.

Alors, les rôles changent !

Le geste manuel devient un adjuvant du geste oral, adjuvant de plus en plus négligé, — et même oublié à tel point qu'on a eu besoin de recherches minutieuses pour retrouver son emploi prépondérant de jadis.

Mais cette transposition de la mimique expressive manuelle sur les muscles du système laryngo-buccal n'en a pas altéré la nature profonde : nous sommes toujours dans la *psychologie du geste*. D'ailleurs, pendant longtemps la gesticulation expressive orale n'est vraiment et totalement compréhensible que si l'on connaît la gesticulation manuelle dont elle dérive et dépend.

Les gestes propositionnels manuels et dansés, en se transposant dans le langage oral, ont évidemment apporté avec eux leur curieuse tendance au parallélisme. Aussi entendons-nous, dans tous les milieux encore spontanés, les proverbes se balancer sous la forme des antiques binaires et ternaires du style manuel. Au fond, c'est toujours, quoique réduite, la même danse psycho-physiologique avec ses intensités vitales et ses détentes. Mais l'apparition du son va apporter dans les schèmes rythmiques musculaires d'intensité et de durée deux nouveaux éléments : le *timbre* et la *hauteur*.

Les *schèmes rythmiques* de style oral seront donc des entrelacements infiniment complexes de quatre rythmes : *rythme d'intensité, rythme de durée, rythme de timbre, rythme de hauteur* ; et naturellement, suivant les langues, ces différents rythmes seront plus ou moins accusés, plus ou moins perceptibles.

On comprend maintenant quel secours et quelle lumière la nouvelle psychologie du geste et la phonétique expérimentale vont se prêter mutuellement. Le P. Jousse a l'heureuse fortune de rencontrer des laboratoires en plein rendement, munis d'appareils d'une admirable précicion. Sur les cylindres teintés au noir de fumée viennent s'enregistrer automatiquement les balancements des « schèmes rythmiques » oraux avec leurs quatre rythmes omniprésents. On en peut ainsi étudier à loisir les délicates subtilités, les dépendances, les chevauchements, etc.

Mais, alors que la phonétique expérimentale s'arrête à ces enregistrements, le P. Jousse pousse plus loin ses investigations psychologiques et ethniques. De par les lois de l'automatisme, les muscles du larynx et de la bouche auront une tendance instinctive à retomber dans un certain nombre de *schémas* privilégiés, parce que plus souvent répétés ou plus faciles ; et l'observation prouve que ces schémas « routiniers » sont relativement peu nombreux et faits d'expressions verbales toujours les mêmes. Les « récitations » d'Homère, par exemple, se composent d'un nombre restreint de *clichés* toujours identiques. Le rythme improvisateur en joue comme un joueur de cartes : les cartes sont toujours les mêmes, mais leurs « consécutions » varient.

Pour le P. Jousse le cas d'Homère n'est qu'une application particulière d'une loi psycho-physiologique profonde et universelle. Comme les schèmes rythmiques ont instinctivement obéi aux tendances spontanées de l'organisme, ils vont dans le sens de ces tendances et ainsi facilitent singulièrement le travail de la mémoire : d'où leur emploi *didactique* — et non pas *poétique* — dans tous les milieux populaires qui n'écrivent pas ; d'où aussi la stupéfiante facilité d'improvisation, de mémoire et de récitation qu'on rencontre chez les individus appartenant à ces milieux de style oral.

Ils improvisent aisément de longues tirades en « schèmes rythmiques, » parce que, à y regarder de près, ils ne font qu'agencer en des séries neuves les gestes propositionnels familiers à tous dès la plus tendre enfance. Ces tirades ainsi composées sont facilement retenues dans la mémoire, même après une seule audition, puisque c'est seulement le cadre, l'agencement qui est neuf. Le rappel, même après des années, en est impeccable, car il est plus difficile de changer un mot à des formules routinières que de les débiter automatiquement telles qu'on les sait depuis toujours ; ainsi en est-il, par exemple, des prières apprises quand nous étions tout petits. La tendance au parallé-

lisme est si profonde que non seulement les balancements des schèmes rythmiques, mais encore les groupes entiers de ces schèmes peuvent se courber et onduler sous la loi. Ces groupes parallèles forment ainsi des sortes de *récitatifs* plus ou moins longs, que les milieux populaires modulent généralement sur le même air.

Voici deux petits récitatifs empruntés aux improvisateurs Kabyles et remarquables par leur parallélisme naïf :

Récitatif I

1. **O Seigneur Dieu**
   qui *fais mûrir les fruits,*
2. **Donne-moi *Tasadit***
   aux vêtements gracieux.

Récitatif II

1. **O Seigneur Dieu**
   qui *créas les grenades,*
2. **Donne-moi *Fatima***
   aux cils noircis.

Second exemple, entre cent autres, tiré d'un discours de Notre-Seigneur (Mt., vi, 19, 20) :

Récitatif I

1. ***Ne thésaurisez pas* pour vous**
   des trésors *dans la terre,*
2. **Où la rouille et les vers *rongent,***
   où les voleurs *fouillent et volent.*

Récitatif II **(antithétique)**

1. **Mais *thésaurisez* pour vous**
   des trésors *dans les cieux,*
2. **Où la rouille et les vers *ne rongent pas,***
   où les voleurs *ne fouillent et ne volent pas.*

Inutile de faire remarquer combien, avec de tels procédés, l'improvisation et le travail de la mémoire se trouvent facilités. Aussi tous les milieux de style oral ont-ils de préférence utilisé les récitatifs parallèles, comme « outils didactiques, » dans l'élaboration et la transmission traditionnelle de leurs connaissances.

Parmi les schèmes d'une littérature on peut distinguer un certain nombre de types dont tous les autres ne sont que des reproductions. Quatre ou cinq cents de ces *clichés* suffisent à former le fonds commun d'une langue. Identiques en tous les individus d'une nation, ces clichés remplissent alors, selon la jolie expression du P. Jousse, le rôle d'une *presse vivante*. D'un côté l'invention de l'auteur se réduit à y couler les mots qui vont à son sujet, surtout à en agencer la suite au gré de son génie ; et, d'autre part, les auditeurs, munis d'avance de ces lieux communs rythmiques, n'ont pas de peine à retenir, mot pour mot, après une seule audition, les plus longues improvisations ; étant donné surtout l'emploi accessoire de *procédés mnémotechniques* grâce auxquels les mots de valeur, qui doivent déclencher et lier les récitatifs, se placent en des endroits fixés, début ou fin, se répétant et s'entrecroisant. Tout au long de sa récitation, la mémoire se trouve donc guidée par un bâti rythmique dont les pièces s'agrafent les unes sur les autres, et où les mots « d'appel » aiguillent le déroulement de ses mécanismes psychologiques, comme en nos chansons la cadence des vers, leurs rimes, la ritournelle des strophes, des refrains, etc.

Ainsi s'explique que des livres entiers, tels que l'Iliade, le Talmud, le Coran, aient pu, *sans être écrits*, se conserver dans une fidèle tradition, aux pays de style oral.

On peut se demander dans quel cadre il faut ranger les œuvres sorties de cette « presse vivante » : prose ou poésie ? — Pareille question, déclare le P. Jousse, n'a pas de sens, et la réponse qu'on lui a jusqu'ici donnée, en rattachant à la poésie le parallélisme, les strophes, le mètre, est un contre-sens psychologique et ethnique. On a eu tort de juger les compositeurs de *style oral* à travers des lunettes de *style écrit*, et on les a faits écrivains et poètés... malgré eux ! En réalité, Hébreux, Afghans ou Guslars font des vers comme M. Jourdan de la prose,... sans le savoir.

Car le compositeur de style oral n'écrit pas, il récite. Il ne rédige pas, il improvise. Et ce qu'il dit, ce ne sont ni vers ni strophes, mais *schèmes rythmiques* et *récitatifs*. Il est vrai qu'il réussit parfois de vrais poèmes — au sens *moderne* du mot, — s'il a le don intérieur et le sujet lyrique : David en ses psaumes, par exemple. Mais, si régulière que soit alors la cadence, elle n'est pas pour autant poésie. Un législateur n'est pas un poète, bien qu'il coule ses préceptes dans le même moule. Philosophes, historiens, savants, réformateurs religieux, ne sont pas des poètes ; tous pourtant discutent, décrivent, racontent, exhortent sur le même rythme : Job et ses amis philosophes en leurs dialogues improvisés, l'auteur de la Genèse en sa cosmogonie, Mathieu et Luc en leurs généalogies, Jésus en ses discours, etc.

Et les récitations ne sont si soigneusement rythmées que pour être fidèlement transmises de bouche en bouche et de génération en génération, jusqu'au jour où un *metteur par écrit* consigne sur la pierre ou le rouleau le décompte des schèmes rythmiques improvisés, des années ou même des siècles auparavant.

Ainsi naît le livre, aide aux mémoires infidèles, témoin en face des cœurs oublieux. Puis, du livre naîtra la grammaire qui, dissociant imagination et raison, décomposera notre spontanéité. Entre ses feuillets, enfin, s'étalera notre mémoire... Bientôt les doux chants de la « presse vivante » seront couverts par les grincements rauques de « la presse mécanique, » et le style écrit aura banni jusqu'au souvenir du style oral.

III. Le style écrit. — Au fur et à mesure que le style oral l'emporte sur le style manuel, les mimogrammes qui indiquaient des gestes corporels à exécuter arrivent progressivement à ne plus suggérer que des articulations vocales sonores. On passe ainsi, peu à peu, des *mimogrammes* aux *phonogrammes*. Désormais, ce qu'on « mettra par écrit » ce ne seront plus des mimiques dansées, mais des récitations modulées.

Ce style écrit obéit aux lois du style oral. Il y a alors deux opérations indépendantes qu'il importe de bien distinguer :

1° La *composition orale,* qui est souvent une improvisation (naturellement faite avec les clichés populaires familiers). Ces récitatifs peuvent se transmettre intacts indéfiniment par tradition orale.

2° La ***mise par écrit*** de ces récitatifs oraux, mise par écrit souvent postérieure de plusieurs siècles à la composition orale, et qui par conséquent n'a aucune influence sur les mécanismes psycho-physiologiques de sa première émission. Le style écrit, comme on l'entend ici, n'est donc en réalité que du style oral fixé à un moment donné de son évolution vivante.

Dans certains milieux ethniques, ce style oral « mis par écrit » peut quelquefois servir de modèle à une sorte de style officiel et conventionnel. C'est ainsi que, chez les Arabes, on imite par écrit le style oral des *Sourates* improvisées par Mahomet. On pourrait faire de même chez nous en écrivant actuellement des ***Laisses*** faites avec les clichés en style oral de notre vieille ***Chanson de Roland.***

Mais, il est une autre espèce de style écrit — le vrai, celui-là — qui est l'aboutissement psycho-physiologique fatal du *graphisme* On en arrive à composer avec la plume et avec les yeux, sans que l'appareil phonateur (la voix) fasse sentir ses lois régulatrices. Il en résulte d'interminables périodes, enchevêtrées d'incises, qu'on ne peut plus prononcer normalement et qu'on ne peut presque plus comprendre à l'audition. Le graphisme pur l'a emporté sur le pur style oral. Et nous aboutissons à cette dissociation quasi-monstrueuse : on ne ***prononce*** plus une page imprimée, on la ***regarde :*** c'est du noir sur du blanc ! La typographie ne suggère plus de gestes de l'appareil vocal ; elle met seulement en branle les microscopiques gestes oculaires.

Jamais on ne dira assez les bouleversements que cette transposition psycho-physiologique de l'écriture et de la lecture a amenés dans le style et dans la rythmique.

IV. Application de la nouvelle théorie au style oral biblique. — Ici, comme partout ailleurs, c'est toujours avec la même méthode rigoureusement objective, avec le même souci des faits, de tous les faits, que procède le savant créateur de la nouvelle *psychologie linguistique ;* objectivité scientifique tellement inattaquable qu'elle a rallié, dans une magnifique unanimité, les suffrages des prudents spécialistes catholiques de Rome et ceux d'exégètes aussi indépendants que M. Alfred Loisy.

Or, cette science objective expérimentale aboutit à des conclusions nettement conservatrices de la tradition, et de la tradition catholique la plus pure, la plus authentique, si bien que l'on pourrait dire : Un peu de science éloigne de la tradition ; beaucoup de science y ramène.

Aussi un des plus savants membres français de la Commission biblique dédicaçait-il un de ses travaux « au R. P. Jousse qui par une voie nouvelle confirme les vérités anciennes. »

Cette voie nouvelle, vraiment bien inattendue en pareille matière, c'est l'application des lois du style oral vivant aux antiques textes bibliques considérés dans leur milieu psychologique ethnique et ***non plus selon nos actuelles façons de faire et de juger,*** cause de tant de pseudo-problèmes exégétiques, en particulier pour le Nouveau Testament.

Une multitude de faits convergents prouve, en effet, que le milieu biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament a été *un milieu de style oral.* Il faut donc désormais étudier les textes traditionnels d'un pareil milieu avec des méthodes appropriées, et non pas exclusivement avec nos présentes méthodes d'hypercritique *graphique.*

La première recherche à faire sera celle des ***schémas-rythmiques-types*** dans lesquels tous les compositeurs d'Israël ont, sans le savoir probablement, coulé leurs improvisations hébraïques.

On devra ensuite dresser la liste des ***parallélismes-clichés*** (cieux-terre, âme-esprit, Jacob-Israël, etc.) qui, non seulement déclenchent les balancements par une sorte d'automatisme prévisible, mais encore dirigent par le dedans la logique profonde, quoique non gréco-latine, des improvisations.

Par leur retour plus ou moins fréquent, certains parallélismes-clichés aident à distinguer les différents ***genres*** du style oral hébraïque : historique, législatif, philosophique, etc. Naturellement, ces genres littéraires ne coïncident pas exactement avec les nôtres : on doit les prendre comme ils sont.

Il faudra aussi relever attentivement tous les procédés didactiques : usage des récitatifs, mots répétés mnémotechniquement, etc. Les compositions hébraïques sont, en effet, méticuleusement ordonnées pour être apprises par cœur facilement, et retenues intégralement de génération en génération.

Là enfin où la nouvelle critique d'exégèse nous réserve d'intéressantes surprises, c'est dans la recherche du style oral primitif, authentique, à travers les intermédiaires par lesquels s'est faite sa transmission jusqu'à nous. Le style oral originel, en effet, a pu être transposé (traduit) en style oral d'une autre langue. Quand Israël revint de la captivité de Babylone avec une nouvelle langue, l'*araméen*, les traditionnelles récitations hébraïques ne pouvaient plus être comprises dans leur hébreu original : c'est alors qu'on eut recours aux *targoums*, décalques *oraux,* en araméen, des schèmes rythmiques hébraïques.

Plus tard, lorsque des communautés juives se mirent à essaimer en des milieux de langue grecque, à Alexandrie par exemple, les targoums araméens durent être, à leur tour, traduits en targoums grecs, *oraux toujours,* et l'on imagine

sans peine le danger d'altération qui pouvait résulter de la superposition, disons plutôt de l'interférence de deux langues différentes sur les mêmes points.

Il serait trop long de suivre le P. Jousse dans les applications qu'il a faites de ce labeur critique à certains textes de l'Ancien Testament. Donnons seulement, pour fixer les idées, et jeter un dernier rayon de lumière sur l'ensemble de la théorie, quelques-uns de ses résultats à propos du Nouveau Testament (*Croix*, 3 fév. 1927).

Après l'Ascension, les Apôtres au Cénacle incrustèrent les discours araméens de Jésus dans un cadre historique constitué de formules araméennes traditionnelles. Puis, dans la prédication orale araméenne, ils livrèrent ainsi aux fidèles de Palestine un ou plusieurs — selon les besoins — de ces discours de Jésus encadrés de leurs circonstances historiques, en des récitations fixes et désormais invariables. S. Jean livra surtout les discours spirituels du Maître, discours du genre métaphysique et théologique (mystère de la foi) ; les autres Apôtres livrèrent plutôt les discours du genre parabolique, etc.

Lorsqu'il fallut prêcher aux peuples en langue grecque, on traduisit en grec ces récitations araméennes coutumières. Ce qu'on traduisit ce ne fut donc pas un texte lu, mais une parole entendue, écoutée. Les Apôtres (S. Pierre, S. Paul, S. Jean, etc.) récitaient en araméen ; leurs interprètes-traducteurs (Jean, Marc, Luc, Tite, etc.) écoutaient et décalquaient oralement en grec. Or :

1° Certains mots araméens à consonance identique (homonymes) ou quasi-identique (à cause de la dégradation phonétique des gutturales et des sifflantes, et de la confusion des timbres vocaliques) étaient rendus en grec tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, selon ce qu'entendaient les interprètes. D'où première divergence possible dans le grec de traduction, grec ensuite « mis par écrit » pour un peuple de style écrit. Cette divergence porte sur le sens même de la pensée.

2° A supposer des interprètes ne se méprenant pas sur le sens exact du mot oral à traduire, leurs traductions, pour fidèles qu'elles soient, pourront n'être pas identiques, mais synonymes seulement, les expressions grecques choisies étant empruntées par les interprètes à ce dictionnaire vivant qu'était chez eux la mémoire des versions grecques de l'Ancien Testament (Septante et autres). Mais ce dictionnaire était assez riche pour pouvoir fournir un certain choix d'expressions-clichés synonymes. Des interprètes comme Marc, Luc, qui par leurs mutuelles relations apostoliques avaient des façons communes de « décalquer oralement, » choisissaient assez souvent, cela va de soi, les mêmes clichés hellénistiques, tandis que d'autres interprètes — celui de S. Matthieu par exemple — choisissaient d'autres formules, traditionnelles cependant. D'où ressemblance, ou deuxième sorte de divergence, non plus de sens cette fois, mais d'expressions de même sens.

Ces faits ont été en réalité induits en sens inverse par le P. Jousse : ses études sur les « versions grecques » du Nouveau Testament oral araméen lui ont révélé que ces ressemblances ou divergences dans la traduction d'un même épisode historico-didactique, fond même de la « Question synoptique, » s'expliquent parfaitement par le jeu de ces homonymes araméens et synonymes grecs. En effet, prenant deux textes grecs divergents, le P. Jousse les retranspose en araméen, et les divergences s'évanouissent en une convergence d'expression araméenne unique.

A son tour, « l'échevelé » et, au dire de quelques rationalistes, « l'incohérent » des Epîtres pauliniennes trouve son explication, si l'on remet le grec en araméen. On est alors en présence d'une parole magnifiquement balancée et ordonnée selon toutes les règles du style oral araméen.

S. Paul, comme tous les autres auteurs des Epîtres du Nouveau Testament (et comme S. Jean pour son Apocalypse), improvisait en style oral araméen et était « décalqué » en grec selon les méthodes familières d'Israël.

On voit l'importance de cette découverte pour démontrer l'authenticité traditionnelle des Evangiles et des Epîtres, puisqu'on peut constater leur composition orale araméenne, et de là, grâce au fait ethnique de la mémorisation invariable du style oral, remonter à leurs auteurs mêmes.

Ainsi donc, nos actuels discours grecs-évangéliques remis en langue araméenne, d'après les lois traditionnelles et rigoureuses du style oral araméen, nous redonnent les paroles mêmes de Jésus. Il en est de même pour les autres compositeurs oraux araméens du Nouveau Testament, en particulier pour S. Paul, comme l'a reconnu M. Loisy : « Le P. Jousse, dit-il, a fort bien prouvé l'existence des clichés rythmiques dans les deux Testaments ; il en a établi la genèse ; il en a marqué les lois, montré la continuité. M. Goguel demandait qu'on lui fournît la théorie complète du rythme et qu'on lui en montrât l'application dans le Nouveau Testament. Il est servi. Je me permets de le renvoyer au P. Jousse, qui n'est pas homme qu'on puisse facilement inculper d'erreur grave en matière de rythmique. Quand M. Goguel écrit qu'il y a dans les Epîtres de S. Paul « un véritable art d'écrire » et que cet art est « grec et non juif, » il se trompe sur la véritable nature de l'art en question et sur son origine. »

On peut dès maintenant prédire sans témérité les apaisantes découvertes auxquelles conduira, dans tous les compartiments du texte sacré, l'application de la méthode mise au jour par le P. Jousse. Nous laissons au chroniqueur biblique de l'*Ami* le soin d'en faire part à nos lecteurs et de les présenter avec tous commentaires et explications utiles, qui sortiraient de notre cadre et dépassent notre compétence.

L'invention géniale du P. Jousse — car enfin c'en est une ! — aura ses répercussions dans tous

les ordres de la « littérature » humaine où il sera possible encore de mettre à nu la pensée authentique d'un auteur en la débarrassant de la gangue des « targoums » ou du style écrit qui la masquent actuellement à nos yeux, comme la patine séculaire estompe et absorbe les traits fins d'une médaille, jusqu'à rendre parfois impossible son identification.

L'œuvre entreprise pourra être immense. Elle n'est encore qu'à ses débuts ; tout le premier, son auteur nous en avertit. Déjà très suffisamment justifiée au double point de vue de sa valeur objective scientifique et de ses premiers résultats, il lui reste à progresser encore dans le détail des précisions et adaptations que réclame sa mise au point définitive.

Dans une question aussi profondément psychologique que celle-là, la philosophie, nécessairement, aura son mot à dire, en ce qui concerne au moins le problème du processus d'acquisition des idées, de leur communication au dehors, de l'origine du langage humain, et la fonction différente du « geste » suivant qu'il est l'expression d'une *idée,* ou la traduction au dehors, plus ou moins réflexe, d'une *sensation* interne purement animale (plaisir, douleur, peur, colère, etc). Pour éviter des objections, il y aura peut-être lieu aussi de chercher dans quelle mesure l'on peut apprécier la valeur comparative des trois styles (manuel, oral, écrit), non pas seulement sous le rapport critique de la fidélité d'expression d'une pensée donnée, mais quant à leur coefficient de perfection dans l'ensemble de la vie humaine, matérielle, intellectuelle et morale. Les théologiens et Scripturistes se demanderont aussi sans doute jusqu'à quel point la théorie nouvelle intéresse les idées actuellement reçues sur l'inspiration des Livres Saints.

Ce sont là des à-côté qui, à leur heure, trouveront place dans un cadre doctrinal plus étendu, mais dont la considération est logiquement étrangère à la méthode mise sur pied par le P. Jousse. *Veritas veritati non opponitur.* La méthode est en possession d'une certitude scientifique incontestable. Quels que soient les problèmes, et leurs solutions, qui pourront s'agiter autour d'elle, à son occasion, elle restera, au moins dans ses lignes fondamentales, le pur chef-d'œuvre qu'elle est aujourd'hui.

Historien, au jour le jour, des mouvements de la pensée et de la presse catholiques, nous avions le devoir de ne pas tarder davantage à en communiquer la « bonne nouvelle » à nos lecteurs.

II. — Nous avons retracé sommairement, dans notre dernière causerie (18 août), les *Ephémérides de la laïcisation sous la IIIe République* tableau chronologique où l'on a pu voir l'évolution logique, impitoyable, de la persécution religieuse contenue en germe dans la formule fameuse de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

On aurait tort de penser que ce mouvement d'anticléricalisme laïcisateur date de l'avènement de notre actuelle République en France. En réalité, il a ses origines, tout au moins ses causes prochaines, vagues encore, mais tout de même efficaces et déterminantes, dans la diffusion des idées matérialistes, sceptiques et antireligieuses qui ont fait, moralement, surtout de la dernière partie du Second Empire, une des plus vilaines pages de notre histoire nationale.

M. Guiraud vient de donner dans les *Nouvelles religieuses* (15 déc. 1926, janv., fév. et 1er mars 1927) sous ce titre : *L'organisation de l'action laïque sous le Second Empire,* une étude fortement documentée et singulièrement suggestive à laquelle, en les résumant, nous empruntons les traits saillants de l'esquisse historique qui va suivre. Nos lecteurs y trouveront comme une suite et un très utile complément de ce que nous avons dit déjà de l'histoire de la laïcisation sous notre IIIe République.

Edgar Quinet. — L'homme dont se sont toujours réclamés les fondateurs de notre République anticléricale et les auteurs des lois laïques, celui qu'ils ont toujours invoqué comme leur évangéliste, leur docteur et leur pontife, c'est Edgar Quinet. « Le promoteur de l'enseignement laïque en France, a dit Gambetta, c'est Quinet... Quinet est un des pères de la démocratie française. » Et Jules Ferry : « Nous ne faisons que reprendre l'héritage de Quinet. » (Goyau, *L'école d'aujourd'hui,* t. I, p. 72).

M. Ferdinand Buisson est assurément celui qui a le plus fait en France pour établir l'enseignement laïque ; il a été le collaborateur de Jules Ferry ; pendant de longues années il est resté, malgré tous les changements de ministères, Directeur de l'enseignement primaire pour exécuter, développer et faire progresser la laïcité par l'école, et aujourd'hui encore il en poursuit le triomphe définitif en dirigeant la campagne en faveur de l'école unique. Or, c'est Quinet qu'il regarde comme le grand précurseur de la laïcité et c'est de lui qu'il se réclame dans l'article qu'il lui a consacré dans la *Grande Encyclopédie :* « Quinet, dit-il, n'a pas été seulement un précurseur ; il a tracé tout un programme d'éducation civique dont les lois scolaires de la IIIe République ont commencé la réalisation, mais qui, selon la pensée de Quinet, doit grandir à mesure que grandira la conscience républicaine. »

Or, dans sa *Lettre sur la situation religieuse et morale de l'Europe,* adressée au romancier anticlérical Eugène Sue, et dans sa *Révolution religieuse au XIXe siècle,* écrites l'une et l'autre en 1857, bien avant l'établissement de la République, Quinet dictait aux républicains la doctrine anticléricale qu'ils devaient professer et les moyens de la faire triompher un jour. Tirant les conséquences pratiques de l'oracle qu'il avait émis dans ses *Révolutions d'Italie :* « Tout peuple catholique est un peuple enfant, éternellement en tutelle, » il écrivait :

1° Que, pour sauver la France en l'arrachant à la tutelle déshonorante du catholicisme, il fallait lutter jusqu'à la mort contre l'Eglise romaine;

2° Que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que le triomphe de l'enseignement laïque étaient nécessaires, mais insuffisants, qu'il fallait en outre détruire le catholicisme par la force ;

3° Qu'il fallait concentrer contre le seul catholicisme toutes les forces conjurées des autres confessions chrétiennes et de la philosophie inspirée par la Révolution, la démocratie ne devant exclure aucune secte, aucun groupe religieux, pourvu qu'il fût en dehors de l'Eglise romaine *(Le livre de l'Exilé,* p. 535) ;

4° Que dans cette lutte sans merci chacun devait donner le bon exemple en renonçant pour ses enfants aux cérémonies catholiques telles que le baptême et la première communion. Et il ajoutait : « La discussion ne suffira pas; il faudra bien que l'autorité s'y joigne pour fermer les églises ; car jamais une religion n'a disparu sans l'intervention du pouvoir. »

Le protestantisme libéral. — Dans son assaut farouche contre le catholicisme, c'est au protestantisme libéral, première antienne de la libre pensée, que Quinet, protestant libéral lui-même, fit d'abord appel. Les protestants libéraux apportèrent à l'anticléricalisme une doctrine morale vague, mais ayant encore assez de spiritualisme pour assurer, entre l'enseignement religieux qu'on voulait abolir et l'enseignement athée qu'on voulait établir, ce que Jules Ferry appelait « les transitions nécessaires, » et Viviani « les hypocrisies nécessaires. » C'est ce que proclamait l'un des représentants les plus en vue du protestantisme libéral français, M. Sabatier, doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris, dans un article du *Journal de Genève* (27 sept. 1896) :

« Si la pensée de Jules Ferry est devenue pratique, si elle s'est réalisée au point qu'elle est devenue indéracinable des lois de notre pays, si la disparition successive de ceux-là mêmes qui ont fondé la laïcité n'en compromet ni les tendances initiales, ni le caractère fondamental, ni l'avenir, c'est à MM. Buisson et Pécaut, et à quelques autres hommes associés à leur œuvre et animés de leur esprit, que certainement on le doit. » Si parmi ces « quelques autres » nous comptons au premier rang Jules Steeg et Jules Ferry, nous avons la série des quatre plus mauvais génies du Second Empire, disciples de Quinet, auxquels la France est redevable des ruines morales actuelles de la laïcisation.

Il ne sera pas inutile de fixer d'un mot, sous le rapport qui nous occupe, la physionomie de chacun d'eux.

Ferdinand Buisson. — Rappelant que Mgr Dupanloup protesta énergiquement contre la nomination, faite par Jules Simon, de M. Ferdinand Buisson comme inspecteur primaire à Paris, M. Marion ajoute, dans la notice qu'il lui a consacrée dans la *Grande Encyclopédie :*

Pour comprendre à la fois le choix de M. Jules Simon et le cri d'alarme de M. Dupanloup, et le choix d'autant plus significatif de M. Jules Ferry (nommant M. Buisson directeur de l'enseignement primaire, le 10 février 1879), il faut se reporter aux premiers écrits de M. Buisson. Il avait donné dès 1865 deux brochures : *L'Orthodoxie et l'Evangile dans l'Eglise réformée,* et *Le Christianisme libéral ;* en 1869, deux brochures encore : *Principes du Christianisme libéral* et *De l'enseignement de l'histoire sainte dans les écoles primaires.*

Dans cette dernière se trouvait déjà tracée d'une main très ferme la théorie de l'enseignement laïque. L'auteur montrait au vif la nécessité de donner dans les écoles une instruction morale et civique convenant à tous indistinctement et en harmonie avec la civilisation moderne, c'est-à-dire imbue d'un large esprit de liberté et de tolérance, toute laïque par conséquent et sans rien de confessionnel. Comment l'histoire sainte, c'est-à-dire l'histoire, et, moins que l'histoire, la légende d'un peuple de l'Orient pouvait-elle initier les enfants de notre siècle, futurs citoyens d'un pays libre, aux conditions morales et aux lois de la vie moderne ? Dénonçant la contradiction entre les fins évidentes de l'éducation publique contemporaine et un moyen de culture qui offrait aux esprits un type tout contraire de civilisation, l'auteur se prononçait résolument pour la substitution à l'histoire sainte, dans l'enseignement primaire, d'une instruction morale indépendante de la tradition judaïque et de tout dogme théologique.

Cela ne voulait pas dire pour lui antichrétienne. Il concevait en effet (c'était la pensée développée dans ses autres brochures en opposition au protestantisme orthodoxe et en réponse notamment à M. Bersier) un christianisme tout pratique, dégagé des dogmes et des formules, renonçant à imposer un *Credo* métaphysique, ne visant qu'à réaliser l'union volontaire des âmes éprises d'un même idéal et également dévouées au bien public. C'est une question de savoir si le nom de christianisme convient encore à cette morale sans théologie, à cette religion du bien indépendante des formes et des églises.

On voit que, dès 1865 et 1869, M. Ferdinand Buisson avait déjà dressé, avant qu'il fût appelé à collaborer effectivement à son exécution, tout le plan de la laïcisation intégrale de l'enseignement public.

Jules Steeg. — Pasteur à Neuchâtel, Jules Steeg quitte son temple pour venir se consacrer à l'avènement de cette laïcité que prônait son maître Quinet, afin de porter un coup mortel au catholicisme ; il voyait en elle le moyen de pénétrer notre pays de cet esprit de libre examen, de cette religion sans dogme et sans église qu'était le protestantisme libéral.

« Il paraît douteux, » écrivait-il en 1867 dans son livre intitulé *La Mission du protestantisme dans l'état actuel des esprits,* « que nous puissions jamais espérer de voir la France entrer dans les cadres de notre Eglise (protestante). Mais, nous avons quelque chose de mieux à souhaiter : c'est de voir se répandre autour de nous *l'esprit protestant c'est-à-dire l'esprit religieux,* scientifique et libéral » (p. 40).

Il devint ainsi, dès les dernières années de l'Empire, selon l'expression de M. Buisson, « un des principaux éducateurs de la France républicaine. »

Félix Pécaut. — M. Pécaut accourut lui aussi de Neuchâtel pour se dévouer, à côté de Buisson et de

Steeg, sous les regards de Quinet, à la même œuvre de laïcité. Dès 1859 il avait rompu avec toute religion positive.

Un livre intitulé *Le Christ et la conscience* (1859) marqua sa rupture avec la tradition orthodoxe des Eglises réformées et fit scandale. Félix Pécaut ne se libérait pas seulement de l'autorité de la Bible, il écartait encore celle du Christ, dont il mettait en doute la divinité, et même la sainteté. Il arrivait ainsi à une religion personnelle exclusivement morale, indépendante de toutes formes extérieures, qu'il formula d'une manière lumineuse (dit cet autre protestant libéral et laïque auquel nous empruntons ces phrases, M. Auguste Sabatier) dans le *Théisme chrétien*. (Article du *Temps*, 2 août 1898).

F. Pécaut devait être l'un des plus habiles directeurs de la campagne de laïcité que les républicains allaient entreprendre contre l'Eglise dès leur arrivée au pouvoir.

Jules Ferry. — Issu d'une famille catholique, Jules Ferry se rapprocha par son mariage de ce groupe protestant laïque. Il épousa M^lle^ Kœstner, la fille d'un des représentants attitrés, en Alsace, du protestantisme libéral qui régnait alors avec Colani à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg et était en étroites relations avec le groupe de Neuchâtel. Ainsi s'établit une intimité profonde entre lui et les personnages que nous venons d'étudier, et qui furent dans la suite les auxiliaires les plus actifs de sa politique de laïcisation. Jules Ferry était franc-maçon. Dès l'Empire il faisait partie de la loge *Alsace-Lorraine*, Orient de Paris, et le 9 juillet 1875 il devait se faire recevoir solennellement dans la loge *La Clémente Amitié*. En sa personne se rejoignaient donc, selon le vœu de Quinet, les sectes religieuses ennemies de l'Eglise catholique et les philosophies positiviste et matérialiste dont la Franc-Maçonnerie était la suprême expression et l'agissante armée.

La libre pensée. — Morale indépendante. — A côté des protestants libéraux il y avait des libres-penseurs de toute nature et de toute tendance, qui voulaient faire disparaître le catholicisme auquel ils avaient voué une haine irréconciliable et déclaré une guerre à mort. Avant même l'établissement de l'Empire, des républicains trouvant trop catholique la République de 1848 sonnaient déjà le ralliement de tous les libres-penseurs contre l'Eglise.

Pour moi, écrivait à Quinet Michel de Bourges (le 20 juin 1850), je dirai comme Siméon *Nunc dimittis*, si je puis m'endormir du long sommeil au bruit des temples catholiques s'écroulant sous les coups du marteau populaire... Votre gloire à vous sera immense, car sur les ruines fumantes du catholicisme, se lèvera jeune, vigoureux, ardent, le théisme, seule religion désormais possible, désormais avouable par la vraie politique, par la vraie philosophie, par la vraie science, qui ne sont que des chapitres divers du grand livre de la religion. (Cf. Lecanuet, *L'Eglise de France sous la 3^e^ République*, t. I, p. 19).

C'est alors que le célèbre libre-penseur Littré, dans son livre *Conservation, Révolution, Positivisme*, donnait son adhésion au socialisme et déclarait que « les réformes sociales ne peuvent être obtenues que par l'extinction des croyances théologiques... et qu'il n'y a d'idée neuve et efficace que celle qui prétend remplacer la vieille doctrine théologique par une doctrine sociale » (p. 100, 198).

Michelet, dans la préface de son *Histoire de la Révolution française*, tenait, en 1855, le même langage : « Que la justice ait porté mille ans sur le cœur cette montagne du dogme, qu'elle ait, dans cet écrasement, compté les heures, les jours, les années, les longues années, c'est là, pour celui qui sait, une source d'éternelles larmes. » Ces larmes ne lui suffisaient pas et il appelait toutes les forces de la Révolution contre l'Eglise, afin de faire régner sur les ruines du christianisme son prétendu irréductible adversaire : la Justice !

Etienne Vacherot écrivait de son côté, dans la préface de sa *Démocratie* : « Le catholicisme et le despotisme sont frères. Les démocrates catholiques ont fait la triste et récente expérience de l'incompatibilité radicale du catholicisme et de la démocratie. »

Quand le socialiste Proudhon se fit recevoir franc-maçon, on lui posa cette question : « Que doit l'homme à Dieu et à ses semblables ? » Il répondit : « Justice à tous les hommes et guerre à Dieu. » Il développait cette thèse en opposant à Dieu le dieu-néant des francs-maçons qu'il définissait ainsi dans son fameux livre *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise* (t. II, p. 212) :

Le dieu des francs-maçons n'est ni substance, ni cause, ni âme, ni monade, ni Créateur, ni Père, ni Verbe, ni Amour, ni Paraclet, ni Rédempteur, ni Satan, ni rien de ce qui correspond à un système transcendant. Toute métaphysique est ici écartée. Il est la personnification de l'équilibre universel. Il est l'architecte, il est le compas, le niveau, l'équerre et le marteau, tous les instruments du travail et de la mesure. Dans l'ordre moral il est la Justice. Voilà toute la théologie maçonnique. »

Citons encore *La morale dans la démocratie* (1864-1865) où Barni, le traducteur de Kant en français, prétendait dégager complètement la morale de tout dogme théologique et de toute métaphysique, « c'est-à-dire de tout système sur l'essence, l'origine et la destinée ultérieure de l'âme, sur la nature de Dieu et sur les rapports avec le monde et l'humanité » (p. 227). Ainsi était prêchée dès 1864 ce que nous appelons la morale indépendante, la « morale laïque. »

Anticléricalisme et République. — Mais ce n'était pas assez pour la libre pensée de saper dans ses revues, ses journaux, ses livres et ses conférences, les fondements du catholicisme. De bonne heure les anticléricaux comprirent que leur campagne satanique, sans rester stérile, n'atteindrait cependant pas pleinement son but tant qu'elle n'aurait pas, pour développer et intensifier pratiquement son influence sociale, les ressources puissantes de l'action politique. Aussi vit-on, dans les dernières années de l'Empire, les militants de

l'opposition à la fois antigouvernementale et antireligieuse s'embrigader sous l'étiquette républicaine.

« L'Empire nous condamne au silence, écrivait en 1866 Paul Lafargue ; aussi nous présentons-nous à la lutte (politique) le cœur fort, le cerveau bien développé. Les philosophes allemands Kant, Hegel, Feuerbach, ont été traduits et lus. Les matérialistes allemands Virchow, Moleschott, Vogt, Büchner, ont trouvé de nombreux lecteurs. Fourier, Saint-Simon, Comte, Proudhon, Darwin, Littré, Taine, Claude Bernard, Robin ont fait d'ardents disciples. » (Lecanuet, *op. cit.*, p. 27).

La mentalité et les aspirations de cette jeune génération républicaine nous est ainsi décrite par un de ses plus fervents admirateurs, M. Debidour, dans son livre *L'Eglise catholique et l'Etat sous la Troisième République* (t. I, p. 6) :

Les uns, comme Crémieux et Pelletan, n'avaient jamais appartenu à l'Eglise catholique. Presque tous étaient, de fait, à peu près complètement détachés des religions révélées. Quelques-uns, les plus jeunes, les plus populaires, ceux avec qui il fallait compter, les Gambetta, les Jules Ferry, les Rochefort, n'étaient même pas déistes. Gambetta, Ferry, et ceux des hommes de la génération nouvelle qui allaient grandir avec eux sous la Troisième République, les Paul Bert, les Spuller, les Brisson, les Clemenceau, les Ranc, les Challemel-Lacour, etc., s'inspiraient surtout de la philosophie positiviste fille d'Auguste Comte, qui avait, sous le Second Empire, gagné dans notre pays la jeunesse des écoles et qui, clarifiée par Littré et Taine, était devenue plus séduisante encore, grâce à l'évolutionnisme de Darwin et aux formules expérimentales et scientifiques d'Herbert Spencer... Le gros du parti, entraîné depuis plusieurs années par la génération nouvelle, semblait devoir s'orienter dans le sens de l'anticléricalisme le plus militant.

Mme Adam, qui vivait alors dans ce monde-là, dont elle partageait les idées et les passions, en décrit le fanatique anticléricalisme :

Challemel-Lacour déteste encore moins l'Empire et le militarisme que la « robe noire. » Lui, si calme, perd tout son sang-froid quand on parle de cléricalisme. Il appelle l'armée une « dangereuse aristocratie, » mais il l'admet cependant avec les délégués d'une Convention forçant les généraux à l'obéissance. Quant à l'Eglise, elle le met hors de ses gonds et nul ne peut en prendre la défense, même historique, devant lui. (Mme Adam, *Mes sentiments et mes idées avant 1870*, p. 323).

L'anticléricalisme fanatique de Gambetta et de Henri Brisson effrayait Thiers, qui cependant n'était pas religieux. Dans cet anticléricalisme il voyait le germe virulent des haines, disons le mot, de la guerre civile, non sanglante, mais réelle, qui depuis a profondément divisé le pays sous la IIIe République.

« Le malheur, disait-il à Mme Adam, c'est que Gambetta et Brisson, destinés peut-être à nous dominer un jour, sont d'accord dans leur haine du catholicisme et nous infectent tous. Les formules de Brisson m'épouvantent, moi vieux petit bourgeois de la vieille France... C'est un déchaînement des athées, des matérialistes et des antispiritualistes, gens qui, sous l'étiquette d'anticléricalisme, dominent le parti libéral et républicain... Votre Gambetta est un danger politique et social. Votre Brisson est un danger moral et national. » (Mme Adam, *op. cit.*, p. 322).

Jules Simon avait été l'un des maîtres de cette jeunesse républicaine ; mais, dès 1869, il en était effrayé autant que Thiers, car son libéralisme sincère lui montrait dans Gambetta et ses amis des sectaires, décidés à user de toutes les tyrannies contre la religion qu'ils voulaient tuer par tous les moyens :

La toquade de cet athée fameux, disait-il de Gambetta à Mme Adam, est de lancer notre pays voltairien, malheureusement préparé par le *Juif-Errant* et son Rodin, contre le clergé. Gambetta imagine la haine religieuse comme si ce n'était pas assez de la haine politique ; les deux, c'est trop ! Gambetta et ses suivants n'ont pas plus l'amour de la liberté que Rouher. S'ils remplaçaient l'Empire, ils seraient plus autoritaires que lui. Vous n'imaginez pas ce qu'on entend au milieu d'eux. (Mme Adam, *op. cit.*, p. 376).

Symptomatique aussi la protestation inquiète du conspirateur italien Mazzini, dans une lettre à Quinet, contre le matérialisme athée des nouveaux jeunes républicains :

La nouvelle génération renie Dieu, l'immortalité, l'amour, promesse éternelle, l'avenir de ceux qu'elle aime, la croyance dans une vie providentielle, tout ce qu'il y a de bon, de grand, de beau, de saint dans le monde, toute une héroïque tradition de grands penseurs religieux depuis Prométhée jusqu'au Christ, depuis Socrate jusqu'à Képler, pour s'agenouiller devant Comte et Büchner. (G. Weil, *Hist. du parti républicain en France*, p. 470).

Jules Favre était parmi ceux qu'effrayait cette invasion de l'athéisme matérialiste ; aussi, lors de sa réception à l'Académie française à la place de Cousin, crut-il devoir protester de sa croyance à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme, et affirmer l'harmonie de la philosophie avec la religion, qui « ayant leur source en Dieu s'unissent en remontant à lui par la même route, celle de la science et de la liberté. » (De La Gorce, *L'Eglise de France sous la Troisième République*, t. I, p. 40).

Ces divergences toutefois n'empêchèrent point l'unité du jeune parti républicain. « Sous l'Empire, à Londres, écrit dans ses *Mémoires* Martin Nadaud (p. 370), les exilés républicains sont divisés sur tout, mais unis dans l'anticléricalisme. » Il en était de même de ceux qui étaient en France, soit qu'ils y fussent rentrés, soit qu'ils y fussent toujours demeurés. Le journal qu'ils fondèrent en 1865, l'*Avenir national*, avait pour commanditaires des spiritualistes genre Jules Simon ou Jules Favre, et pour collaborateurs des positivistes tels que Brisson et Challemel-Lacour.

Aux élections de 1869, Jules Ferry se présente avec une profession de foi nettement anticléricale : « La France, y disait-il, n'aura pas de liberté tant qu'il existera un clergé d'Etat, une Eglise ou des Eglises officielles. Aussi faut-il vouloir, pardessus tout, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. » (Mme Adam, *op. cit.*, p. 4).

Cette déclaration eut l'approbation unanime des républicains de toute nuance philosophique, celle par exemple de Michelet, de Littré, de Vacherot, de Gambetta, Trélat, Liouville, Isambert, Gaston Paris, etc.

La Franc-Maçonnerie. — C'est qu'il y avait une puissance qui disciplinait toutes les divergences et les groupait en un tout unique contre le catholicisme, et cette puissance, c'était la Franc-Maçonnerie. L'Empire libéral avait cru un instant pouvoir, en la protégeant, endiguer à son profit l'action maçonnique. Aussi nomma-t-il le maréchal Magnan grand-maître de la Franc-Maçonnerie, et celle-ci resta une fois de plus fidèle à sa maxime, qui est de se soumettre à tous les régimes pour poursuivre, sous cette couverture officielle, sa politique fondamentale, qui est la destruction de l'idée religieuse.

Mais, bien que patronnées et surveillées par l'Empire, les Loges s'ouvrirent de plus en plus à des républicains et même à des révolutionnaires, leur hardiesse anticléricale croissant à mesure que le gouvernement faiblissait devant l'opposition et que l'Empire déclinait. Vers 1865 les Loges parisiennes étaient déjà fortement pénétrées par ce groupe de la « Morale indépendante » qui visait à laïciser totalement l'Etat, l'enseignement et les autres institutions publiques, par l'avènement d'une République athée. Plusieurs Loges étaient composées uniquement de républicains.

Dans le rite Ecossais dont Crémieux est le grand-maître, la *Mutualité* nomme Brisson Vénérable, Floquet . ˙ . orateur, et compte parmi ses membres : Ranc, Eugène Despoix, les deux Fonvielle, etc... La Loge *l'Ecole mutuelle* a pour Vén. . ˙ . Georges Coulon, et pour adhérents : Eugène Pelletan, Méline, Claretie, etc. A Lyon, la Loge *Le Parfait Silence*, présidée par Le Royer, est fréquentée par Andrieux, Edouard Millaud, Antonin Dubost. A Marseille, la Loge *La Réforme*. dont font partie les FF. . ˙ . Delpech, Etienne, Gaston Crémieux, Brochier, reçoit en 1869 Gambetta au grade d'apprenti. (Lecanuet, *op. cit.*, t, I, p. 40).

Celui qui dirigea la campagne pour entraîner toutes les Loges vers la laïcité, c'est-à-dire vers une politique et une morale se passant totalement de Dieu et l'effaçant de l'univers entier, fut *Massol*, dont la maçonnerie subit tellement l'influence que, dès 1865, on la désignait sous le nom de *Massolerie*. Sa campagne, au sein des Loges, avait pour objet de supprimer de leurs rites la mention du « Grand Architecte de l'Univers, » afin de remplacer le spiritualisme atténué que la Maçonnerie avait hérité du XVIIIe siècle, par un athéisme positiviste ou matérialiste. Ainsi débarrassée de ces derniers vestiges du passé, la Maçonnerie serait la grande force qui établirait dans la France entière la morale indépendante et la laïcité sur les ruines de toute religion, naturelle ou révélée.

Pour se rendre compte de l'activité antichrétienne que le groupe de la « Morale indépendante » imprimait à la Maçonnerie, on n'a qu'à lire les très curieux « souvenirs » de Mme Adam, dont le salon était alors fréquenté par tout ce monde-là. Nous y relevons ce passage significatif, écrit en 1866 :

L'un de mes derniers soirs a été particulièrement intéressant. Notre ami le Dr Clavel, fort au courant des projets de Massol, de Brisson et de la future *Morale indépendante*, organe dont Clavel nous annonce enfin la prochaine apparition, nous a parlé avec enthousiasme du travail des Loges maçonniques qu'il dit admirable et colossal... « La catholicisation de la France par Clovis (disait Clavel) servira de point de repère à une action en sens inverse qui extirpera le cléricalisme jusqu'en ses dernières racines. — Bravo ! dit Peyrat. Brisson est la jeune incarnation rêvée des principes de l'*Avenir national ;* c'est le jacobin pur, inaltéré, inaltérable... — Les enfants d'Hiram (les F.-M.) ne renoncent pas à leurs traditions, dit Clavel. Ils veulent déblayer en France les traditions chrétiennes pour ensuite inaugurer les leurs. — C'est très bien, dit Peyrat ; nous remplacerons le culte catholique par celui de la déesse Raison. » (Mme Adam, *Mes sentiments et mes idées avant 1870*, p. 28, 29).

Massol, Clavel, Brisson et les autres dirigeants de la Maçonnerie comprirent que, pour l'offensive de large envergure qu'ils allaient lancer contre l'Eglise, et pour la laïcité, la presse était le plus puissant des moyens, l'arme indispensable. Aussi dès 1865 fondèrent-ils l'organe essentiellement maçonnique et laïque que Clavel annonçait dans le salon de Mme Adam : l'*Avenir national*.

Ce journal eut pour directeur le fameux Peyrat, ancien élève du Séminaire de Toulouse, qui, passé à l'anticléricalisme le plus fanatique, s'était lié d'intimité avec le chansonnier irréligieux Béranger, s'était fait protestant, puis, après avoir été rédacteur, sous Louis-Philippe, du journal voltairien le *National*, était devenu sous l'Empire le collaborateur du journal *Le Temps*, organe des protestants libéraux de Strasbourg. En lui, comme en Jules Ferry, le protestantisme laïque de Quinet et de Ferdinand Buisson se rencontrait avec la Maçonnerie dans une haine commune du catholicisme et de toute religion positive. « Il a essayé d'être pasteur, écrivait de lui Mme Adam, mais il lui est resté la haine violente de l'Eglise. Sa phrase favorite est : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Quand donc Gambetta dans son discours de 1877 ralliait les troupes anticléricales au cri de : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » il ne faisait que répéter, à douze ans de distance, le cri de guerre lancé par Peyrat en 1865 pour grouper, suivant le vœu de Quinet, tous ceux qui accouraient de toutes les sectes religieuses anticatholiques et de toutes les écoles philosophiques antireligieuses, et se rangeaient sous les bannières de la Maçonnerie pour faire triompher, *par l'établissement d'une République athée*, la morale indépendante, c'est-à-dire la laïcité.

On les vit en effet se grouper autour de Peyrat à l'*Avenir national*. Edmond Adam, qui devait peu après épouser Juliette Lambert, connue dès lors sous le nom de Mme Adam, fit avec Duclerc les frais de l'entreprise. Etienne Arago, franc-maçon comme eux, rédigea le feuilleton dramatique et le F. ˙ . Morin les questions d'enseignement, auxquelles on attachait une importance particulière. Au premier rang des collaborateurs politiques figuraient Challemel-Lacour, Brisson et Allain-Targé.

En même temps le F.·. Massol publiait une revue *La morale sans religion,* à laquelle collaboraient les FF.·. Barni, Brisson, Vacherot et Morin ci-dessus nommé.

Il faut enfin mentionner l'influence énorme qu'exerce alors, dans le sens de l'anticléricalisme, le *Siècle,* sous la direction du fameux Havin. Sa basse polémique usait sans scrupule de tous les misérables clichés qui ont alimenté depuis toutes les campagnes anticléricales, et se retrouvent encore dans les manuels « laïques » condamnés par les Evêques et imposés aux enfants des écoles publiques sous le couvert hypocrite de la neutralité : l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, la condamnation de Galilée, les billets de confession, la casuistique et la morale des Jésuites, la Terreur blanche, le danger social des Congrégations, etc.

Devant cette poussée nouvelle d'athéisme, Mgr Dupanloup dénonçait en 1866, dans son livre *L'Athéisme et le péril social,* le terrible assaut qui se préparait contre l'Eglise, sa foi et ses libertés.

La lutte scolaire. — La Ligue de l'Enseignement. — Par la presse on se proposait de conquérir la génération présente ; pour la conquête des générations futures, de bonne heure on pensa à l'enseignement. Ce fut un franc-maçon de marque, le F.·. Jean Macé, qui, au nom des Loges, se chargea de mettre sur pied la puissante organisation dont l'objet serait de promouvoir la substitution de l'école laïque à l'école « confessionnelle. » Ainsi naquit la trop fameuse *Ligue française de l'enseignement.*

Jean Macé appartenait au groupe de la « Morale indépendante » dont le F.·. Massol était le maître et dont les adeptes, fondateurs de l'*Avenir national,* tenaient leurs assises dans le salon de Mme Adam. Aussi peut-on considérer comme particulièrement exacte l'esquisse que celle-ci nous trace dans ses « Souvenirs » du plan d'invasion de la libre pensée maçonnique sur le terrain scolaire :

Clavel, écrit-elle, a du goût pour l'Allemagne ; il est l'un des soutiens, des approbateurs de Jean Macé et partisan, comme lui, d'une alliance définitive entre la France et l'Allemagne par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie sur la base de la fraternité universelle.

Jean Macé, comme Clavel, rêve de pétrir par les livres et par la propagande des Associations de la libre-pensée la cervelle de l'enfant dans le sens des grandes idées d'humanité, et de mettre la morale indépendante à la portée des générations nouvelles.

Les vieilles et nobles idées franc-maçonnes de justice, voilà ce qu'il faut apprendre aux petits Français : plus de frontières, plus de soldats : des instituteurs !

C'est par les instituteurs qu'on arrivera à faire pénétrer les idées de « libération » dans l'esprit des enfants. Deux ou trois générations suffiront pour que l'idéal républicain et humanitaire règne sur les esprits, libérés des entraves cléricales.

Macé, au nom du sentiment, Büchner au nom de la science, prêchent la venue de cet heureux temps. Massol, Brisson, Clavel, au nom de la morale indépendante, travaillent avec la Maçonnerie à grouper des résistances aux idées arriérées. Büchner en Allemagne s'appuie sur les Loges et le libéralisme de Bismarck ; Clavel en France s'appuie sur les Loges et sur l'opposition républicaine. (Mme Adam, *op. cit.,* pp. 398-399).

Tel était le plan d'internationalisation et d'irréligion que la *Ligue de l'enseignement* fondée en 1866 par Jean Macé devait, sous la IIIe République, faire triompher par la laïcisation de l'école.

Le diable connaît la « prudence du serpent » et sait en user. Aussi tenace dans la poursuite de ses buts qu'adroite dans ses procédés, la *Ligue* ne fut point, à son origine, ni même dans ses développements ultérieurs, appréciée par les catholiques comme elle le méritait. Deux hommes pourtant, deux Evêques, eurent l'intuition prophétique de ses destinées futures et jetèrent à la face du monde chrétien le cri d'alarme : Mgr Dupanloup, dont nous avons déjà parlé, et Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, dans sa vigoureuse Lettre Pastorale du Carême 1868, expressément consacrée à la *Ligue de l'enseignement.* Citons-en quelques passages, singulièrement éclairés par les événements du temps présent :

Amener, s'il est possible, le législateur à rendre l'instruction obligatoire dans l'école, afin de la diriger à son gré, telle est la première partie du programme. La seconde consiste à arracher l'éducation à toute influence religieuse en créant un système d'enseignement à tous les degrés, primaire, secondaire et supérieur, d'où soient exclues toute doctrine religieuse, toute morale religieuse, toutes les idées religieuses, et où le nom même de Dieu ne soit pas prononcé.

Quelques personnes peut-être, en adhérant à la *Ligue de l'enseignement,* avaient cru ne donner leur concours qu'à une œuvre de bienfaisance ; en réalité ils l'ont donné à une œuvre de ces sociétés secrètes tant de fois condamnées par le Saint-Siège. Ils ont oublié que, semblable au Protée de la fable, la Franc-Maçonnerie sait multiplier à l'infini ses transformations et ses noms : hier, elle s'appelait « les Solidaires » ou la « Morale indépendante, » ou la « Libre-Pensée ; » aujourd'hui elle s'appelle la « Ligue de l'enseignement ; » demain elle empruntera quelque autre titre pour abuser les simples. (F. Klein, *Vie de Mgr Dupont des Loges*).

Au surplus, en dépit de l'obstination de certains catholiques à fermer d'instinct les yeux au danger, et à ne les ouvrir ensuite que trop tard, la Franc-Maçonnerie ne prenait même pas la peine de dissimuler le caractère maçonnique de la *Ligue d'enseignement.* Rien de suggestif, sur ce point-là, comme le discours prononcé par le F.·. J. Macé lui-même au banquet de la fête qui réunissait les adeptes de la Loge de Strasbourg, *Les Frères réunis :*

La Maçonnerie, disait-il, ne pouvait pas ne pas reconnaître sa sœur dans la *Ligue,* et c'est bien aussi ce qui est arrivé.

...J'en conviendrai volontiers avec les adversaires de la Ligue ; ils ont eu bien raison de crier à la Franc-Maçonnerie en voyant son programme. Si celui qui l'a dressé n'avait pas été franc-maçon, il avait tout ce qu'il fallait pour le devenir, et ceux qui ont accepté ce programme, qui se sont mis à l'œuvre pour le réaliser, sans être des nôtres, ceux-là ont aussi tout ce qu'il faut pour en être.

L'alliance que j'invoque ici est donc une alliance toute faite, si je puis m'exprimer ainsi, et si je me trouvais au milieu de vous pour la première fois, si mes yeux ne rencontraient dans cette salle que des visages inconnus, je saurais déjà quel accueil des maçons vont faire aux trois santés que j'ai à vous proposer :

A l'entrée de tous les maçons dans la Ligue !

A l'entrée de tous les Ligueurs dans la Maçonnerie !

Au triomphe de la Lumière, le mot d'ordre commun de la Ligue et de la Maçonnerie ! (F. Klein, *op. cit.*, p. 216).

Les élections de 1869. — Lorsque le F∴ Macé parlait ainsi, on était à la veille des élections de 1869, les dernières qui se firent sous le Second Empire. Ce fut la ruée du ban et de l'arrière-ban de la Maçonnerie et de la Libre-pensée à la conquête de l'existence politique et du pouvoir politique, condition indispensable du succès de leurs projets. Les anticléricaux de tout crin, les meneurs dont nous avons parlé et le cortège imposant de leurs comparses posèrent un peu partout, mais surtout à Paris, leur candidature, à la fois nettement républicaine et antireligieuse. A Belleville, Gambetta, un an avant la guerre, réclamait dans sa profession de foi « la suppression des armées permanentes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire. » Jules Ferry disait : « La France n'aura pas la liberté tant qu'il existera un clergé d'Etat, une Eglise ou des Eglises officielles. »

Et l'historien anticlérical Debidour constate que cette réforme était demandée « par presque tous les républicains dans leurs programmes électoraux de 1869, parce qu'elle était *un des dogmes fondamentaux du parti républicain.* »

Rien de plus vrai ; elle fut acclamée par les républicains de toute nuance, qu'ils fussent ou non candidats : Michelet, Littré, Robinet, Vacherot, Liouville, Trélat, Isambert, Gaston Paris et cent autres qu'il faudrait ajouter à la série des coryphées de la République antireligieuse déjà cités au cours de cette étude historique, si bien qu'Augustin Cochin écrivait le 8 juin à Mgr Dupanloup : « *L'affaire est devenue une guerre de religion* »

Tout le personnel politique qui devait confisquer la République à son profit pour faire régner l'anticléricalisme par des lois asservies à ses passions était déjà prêt en 1869. Tous ces hommes que nous avons vus s'agiter de 1865 à 1869 dans les Loges, dans la *Ligue de l'enseignement*, dans la presse maçonnique et dans les clubs, furent tous, quelques années plus tard, les députés et sénateurs influents, les ministres, les présidents du Conseil, les chefs de partis, qui, sous le signe maçonnique, réalisèrent la politique élaborée par eux-mêmes sous l'Empire. Gambetta, le franc-maçon de 1869, le porte-drapeau de la laïcité maçonnique à Belleville en 1869, devait être le grand orateur de la IIIe République, le chef de son « grand ministère, » et mourir président de la Chambre ; et le même avenir était réservé à un certain nombre de ses collaborateurs de 1869 : Challemel-Lacour, Antonin Dubost, Henri Brisson, Floquet, Méline, Duclerc, Paul Bert, Allain-Targé, Jules Ferry, Etienne, Ranc, Spuller, Millaud, Jean Macé, Ferdinand Buisson, Steeg, Pécaut, etc., etc.

Conclusion. — La « guerre de religion » était donc déclarée ainsi dès l'Empire par le parti républicain à la seule Eglise catholique. Toute la persécution dirigée en France inlassablement depuis cinquante ans contre le catholicisme était déjà organisée avant l'avènement de la IIIe République.

Telle est la conclusion que tire M. Guiraud, avec infiniment de raison, de cette intéressante esquisse historique sur « l'Organisation de l'action laïque sous le Second Empire. »

Si évidente qu'elle soit, il n'était pas inutile de mettre cette conclusion en pleine lumière, pour démolir définitivement le sophisme fallacieux, impressionnant pour les simples, dont le parti républicain a, de nos jours, tant abusé, et qui consiste à excuser, à expliquer tout au moins, l'attitude âprement antireligieuse adoptée, à ses débuts surtout, par la IIIe République. « Celle-ci, ose-t-on prétendre contre toute évidence historique et contre tout bon sens, n'a fait qu'user du droit de légitime défense contre l'accueil hostile et les attaques dont elle a été l'objet de la part de l'Eglise romaine et des catholiques de France. »

Est-ce donc la faute des catholiques, si le parti républicain s'est présenté publiquement avec, inscrit en lettres rouges sur sa bannière, son cri de ralliement : *Guerre à l'Eglise ?*

Est-ce la faute des catholiques, si le *parti républicain* a tenu à consacrer lui-même publiquement par ses hommes, ses déclarations et ses actes, la synonymie de ces deux termes : *républicain* et *anticatholique ?*

Et dès lors est-ce la faute des catholiques, si la logique et le souci de leur propre défense les ont contraints à combattre ceux qui les premiers se déclaraient leurs ennemis, les républicains, et dans les républicains la République ?

L'hostilité des catholiques contre les républicains ne date pas plus de l'avènement de la IIIe République, que l'hostilité des républicains contre l'Eglise. La guerre, on vient de le démontrer l'histoire en mains, battait déjà son plein sous le Second Empire, longtemps donc avant 1876. De part et d'autre, ce n'a été que l'héritage d'un état de choses indépendant de la République, puisque antécédent à son avènement politique en France.

Or, sous l'Empire, qui a le premier attaqué, qui a commencé et, d'autre part, qui s'est trouvé en cas de légitime défense pour sauver son existence menacée ? Tout est là ! L'histoire proclame péremptoirement que l'attaque est venue primitivement de la Libre-pensée, de la Franc-Maçonnerie, de la *Ligue de l'enseignement*, des anticléricaux ralliés sous le nom de républicains ; et s'il est un